

SAMEDI 8 DECEMBRE 2012

De 9 h à 13 h30

**Séminaire organisé par l'Observatoire de l'enfermement
des étrangers (OEE) et le Collectif Migrants Outre Mer (MOM)**

ETRANGERS EN OUTRE-MER : UN DROIT EXCEPTIONNEL POUR UN ENFERMEMENT ORDINAIRE

**Salle Monnerville du Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard – 75006 Paris**

Métro Odéon / RER Luxembourg

PROGRAMME

9:00 - Accueil des participants

9:10 – Ouverture : Richard Yung (Sénateur des français de l'étranger)

9:20 – Introduction : Catherine Teule, LDH

1^{ère} séance : les migrations dans le contexte ultramarin (9h30-10h10)

Modératrice : Catherine Benoît – Anthropologue

9:35 : A quand l'égalité des droits pour Mayotte ?, Antoine Math, chercheur à l'IRES, GISTI

9:45 : La « roulette guyanaise », Dominique Monget-Sarrail, avocate

9:55 – Discussion

2^e séance : Enfermement et éloignement des étrangers : des pratiques inacceptables (10h15-11h25)

Modérateur : David Rohi, Responsable de la Commission Eloignement, La Cimade

10:20 : Les conditions d'enfermement des étrangers à Mayotte, Aude Muscatelli au nom du Contrôleur général des lieux de privation de liberté

10:40 : Rétention en Guyane et Guadeloupe : loin des yeux, loin du droit, Pierre Carpentier et Pauline Râï, accompagnateurs socio juridiques en rétention, La Cimade

11:00 : Les zones d'attente en pleine confusion, Julia Coiffard, Coordinatrice juridique des zones d'attente d'Orly, de province et d'Outre-mer, Anafé

11:10 - Discussion

11:30 : PAUSE

3^e séance : L'acrobatie défense des étrangers dans un cadre dérogatoire (11h45-13h15)

Modérateur : Jean-Eric Malabre – Avocat, Président de l'Anafé

11:50 : Les difficultés de la défense des étrangers au quotidien (table ronde d'avocats), Marjane Ghaem (Mayotte), Mihidoiri Ali (Réunion), Prisque Navin (Guadeloupe)

12:20 – Discussion

12:40 : La défense entravée des demandeurs d'asile : témoignages d'avocats devant la Cour nationale du droit d'asile de Mayotte

12:50 – Discussion

13:10 – Conclusion : Mylène Stambouli, Présidente de l'ADDE, OEE

13:25 - Clôture du séminaire